



DÉLIBÉRATION

Conseil d'administration

Séance du 6 juillet 2021

Délibération
n°102-2021
Point 4.7.8

Point 4.7.8 de l'ordre du jour

Box alimentaires publicitaires cadeaux aux personnels de l'EM Strasbourg participant aux des concours BAI et PGE

EXPOSE DES MOTIFS :

Les phases d'oraux aux concours PGE et BAI (plus de 6000 candidats) nécessitent la participation des personnels (enseignants et administratifs) aux oraux de sélection en renfort des personnalités extérieures (professionnels, journalistes, professeurs de classes préparatoires, diplômés de l'école ...). Habituellement les jurys sont remerciés pour leur participation par un cadeau aux couleurs de l'école et un cocktail dinatoire en fin de concours (extérieurs et personnels de l'école).

Cette année, au regard de la situation sanitaire, il nous est impossible d'organiser un événement réunissant tous nos jurys.

Aussi, afin de les remercier nous proposons de leur offrir une box alimentaire publicitaire (marquée au logo de l'école) contenant des produits de producteurs alsaciens favorisant par ailleurs l'activité économique locale d'un montant de 27 € TTC par box.

Elle sera remise à chaque jury dont les personnels de l'école en contrepartie de leur participation aux oraux de nos concours.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil de l'EM Strasbourg ont validé la prise en charge des dépenses de cadeau en faveur des personnels de l'Ecole à l'occasion de leur participation aux oraux des concours BAI et PGE pour un montant unitaire de 27€ TTC par box à l'unanimité des membres présents et représentés.

Délibération :

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg valide la prise en charge des dépenses de cadeau en faveur des personnels de l'EM Strasbourg à l'occasion de leur participation aux oraux des concours BAI et PGE pour un montant unitaire de 27€ TTC par box.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	33
Nombre de voix pour	33
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	0
Ne participe pas au vote	0

Destinataires :

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

Fait à Strasbourg, le 8 juillet 2021

La Directrice générale des services



Valérie GIBERT